

Bonjour,

En réponse au permis référencé en objet tu trouveras ci-dessous l'avis des services techniques.

Afin d'éviter la formation de glace, les chéneaux et descentes pluviales devront être équipés de cordons électriques chauffants. Le secteur n'étant pas desservi par le réseau public d'eau pluviale, les eaux de toitures seront réinfiltrées sur la parcelle par tout dispositif, de préférence horizontal et de capacité suffisante, sans écoulement sur les fonds voisins.

Cordialement

Marie-Claire Avrillier

Secrétaire des Services Techniques

LD : +33 (0)4 79 40 09 90

Email : mcavrillier@tignes.net



De : Beele, Mathilde <MBeele@tignes.net>

Envoyé : jeudi 28 novembre 2024 09:10

À : Avrillier, Marie-Claire <MAvrillier@tignes.net>; Lonchamp, Stephane <SLonchamp@tignes.net>

Cc : Cussac, Marie-Hélène <MCussac@tignes.net>

Objet : TR: PC DAET 24M6001 pour avis

Bonjour,

Je vous renvoie le lien wetransfer : <https://we.tl/t-vojO2uFoA3> concernant le PC DAET de l'Aiguille percée afin d'obtenir votre avis rapidement.

Il faudra me renvoyer par mail l'avis car la dématérialisation sur Carte ADS pour ce PC dysfonctionne.

Merci beaucoup.

Bien à vous.

Mme Mathilde BEELE

Instructrice ADS

Service urbanisme & foncier

LD : +33 (0)4 79 40 06 40



Mairie de Tignes

BP50 – 73321 Tignes cedex – France

www.mairie-tignes.fr

[Suivez la Mairie de Tignes sur Facebook](#)